

## 6. LABEL EFCK

### A. CANDIDATER AU LABEL EFCK

Le label EFCK permet de valoriser les clubs qui se sont engagés dans une démarche de qualité afin de répondre à l'exigence du cahier des charges du Label EFCK.

Vous pouvez retrouver les documents de cadrage du label, dans l'espace document de votre Espace Club (règlement, référentiel de bonnes pratiques). **Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 mars pour candidater.**

Lorsque vous procéderez à votre candidature, **laissez-vous guider**. Si une information est manquante ou erronée, vous ne pourrez pas passer à l'étape suivante. Un message s'affichera pour vous informer de l'erreur, vous permettant de la rectifier.

**1**



Cartes Journée >  
Licences >  
Structures >  
Bases d'accueil  
Formations / Pagaies >  
**Labels** >  
Candidater  
Manifestations >

Bienvenue sur votre nouvelle page  
Quelques informations importantes  
Le 23/12/2024

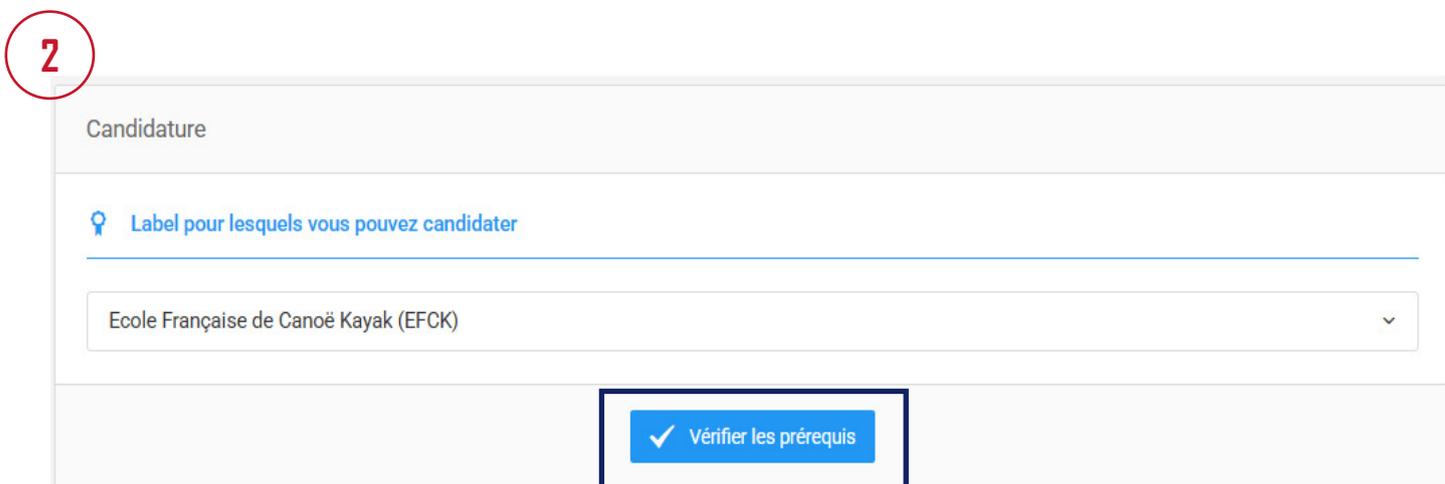
Derniers articles

Information importante : à lire  
Le 25/12/2024  
Lors de la prise de licence, attention à l'assurance complémentaire IA ...

Pascal Bonnetain, nouveau président  
Le 23/12/2024

Pour commencer votre candidature, rendez-vous sur l'onglet « Label », puis cliquez sur « Candidater ».

**2**



Candidature

Label pour lesquels vous pouvez candidater

Ecole Française de Canoë Kayak (EFCK)

Vérifier les prérequis

Pour continuer, cliquez sur « vérifier les prérequis ».

### 3 Vérification des prérequis

Afin de pouvoir candidater au label Ecole Française de Canoë Kayak - EFCK, vous devez être affilié pour la saison en cours et n'avoir pas encore adressé votre candidature à la fédération.



Vous remplissez tous les prérequis pour continuer cette candidature.

➤ Continuer

Si vous remplissez les conditions pour pouvoir déposer votre candidature, vous pourrez cliquer sur « Continuer ».

### 4 Critères à compléter pour candidater

#### 1 - Fonctionnement associatif

##### 1.1 - Fonctionnement - Vie Fédérale

Le club participe à l'Assemblée générale annuelle du CRCK et/ou du CDCK \*

Non  Oui

Le club adresse le compte rendu de son Assemblée Générale annuelle au siège de la FFCK et au CRCK \*

Non  Oui

Le club organise au moins une fois tous les 3 ans une manifestation sportive de compétition ou de loisir inscrite au calendrier de l'extranet fédéral \*

Non  Oui

##### 1.2 - Fonctionnement - Vie du club

Le club compte au minimum 30% de licenciées féminines \*

Valeur calculée : **Oui**

Le club transmet au siège de la FFCK ses statuts actualisés, conformes aux règles édictées par la FFCK, le Code du Sport et la loi relative aux associations \*

Non  Oui

Complétez l'ensemble du formulaire, en cochant « oui » ou « non », pour chaque critère mentionné. Le label est attribué aux clubs respectant au moins 40 critères d'évaluation sur les 46 possibles.

Deux données sont calculées automatiquement : le nombre de licences féminines dans votre structure et les données relatives aux nombres de sportifs dans votre structure permettant d'accéder à la mention « performance sportive ».

Si vous n'avez pas complété entièrement le formulaire, vous pouvez enregistrer votre avancée en cliquant sur « enregistrer en brouillon »

Mention Performance Sportive	
Le club a permis à 3 athlètes, dont 1 féminine, d'accéder à une liste ministérielle "Espoir" ou "Haut Niveau" au cours des trois dernières années. *	Valeur calculée : Non
Le club a identifié les personnes de la structure intervenant concrètement dans la mise en œuvre de la préparation des athlètes (le club a renseigné la liste de ces personnes dans l'onglet "encadrants" de l'extranet fédéral)	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
<p>← Retour</p> <p>Enregistrer en brouillon</p> <p>Soumettre la candidature</p>	

Si vous avez finalisé votre candidature, vous pouvez cliquer sur « Soumettre la candidature ».

**⚠ Vous ne pourrez plus revenir en arrière.**

Lorsque vous avez finalisé votre candidature, votre demande de label est alors « en attente de validation ».

Label	Date de soumission	État de la demande	Raison refus	
Ecole Française de Canoë Kayak (EFCK)	14/02/2025 15:10:30	En attente de validation		<a href="#">Consulter</a>

Affichage de 1 à 1 sur 1 résultats

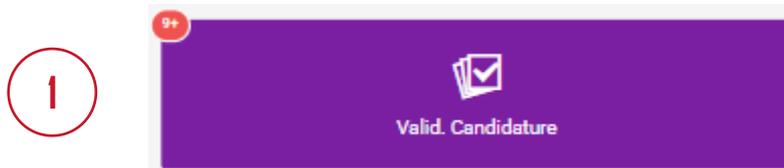
Votre candidature doit être validée par :

- L'échelon régional
- L'échelon national

## B. VALIDATION PAR LE CRCK

Lorsqu'un club enregistre sa candidature, les « gestionnaires » des CRCK doivent valider ou non la candidature de leur territoire. **Les validations par les CRCK, sont possibles du 1er avril au 30 avril.**

Pour procéder à la validation du label EFCK, cliquez sur le bouton « Valid. candidature »



**2** Pour commencer la procédure de validation, cliquez sur la coche dans la colonne « actions ». Vous arriverez alors sur le formulaire de candidature rempli par le club, où nous vous demandons de motiver votre avis.

Label	Demandée le	État	Avis Comité Régional	Actions
067005 BRUCHE SPORT PASSION MOLSHEIM				<input checked="" type="checkbox"/>
Ecole Française de Canoë Kayak (EFCK)	14/02/2025	En attente de validation	Pas d'avis	<input checked="" type="checkbox"/>



3

### Mention Performance Sportive

Le club a permis à 3 athlètes, dont 1 féminine, d'accéder à une liste ministérielle "Espoir" ou "Haut Niveau" au cours des trois dernières années.

Valeur calculée : **Oui**

Le club a identifié les personnes de la structure intervenant concrètement dans la mise en œuvre de la préparation des athlètes  
(le club a renseigné la liste de ces personnes dans l'onglet "encadrants" de l'extranet fédéral)

Non  Oui

Nombre de réponses positives : 45 / 46

Valider / Refuser

Mentions à assigner

Mention Performance Sportive

[Retour](#)

Concernant la mention sportive, si la valeur calculée laisse apparaître « oui », assignez la mention Performance Sportive en bas du formulaire.

**⚠ Soyez attentif, cela n'est pas automatique.**

Enfin, vous validez ou refusez la candidature au label EFCK. En cas de refus, vous devez obligatoirement motiver votre avis dans l'encart prévu à cet effet.

Le statut de validation sera actualisé et visible par la structure candidate au Label.

Il restera à l'échelon national d'effectuer la même opération pour finaliser la procédure d'obtention du label EFCK.

Lorsque la procédure est finalisée, la demande apparaît comme « validée » ou « refusée »

Si vous avez obtenu le label EFCK, vous pourrez télécharger l'attestation correspondante.

Label	Date de soumission	État de la demande	Raison refus
Ecole Française de Canoe Kayak (EFCK)	14/02/2025 15:10:30	Validé	

[Consulter](#)

Affichage de 1 à 1 sur 1 résultats

1